

economiesuisse
Madame Irène Sigrist
Hegibachstrasse 47
8032 Zürich

Lausanne, le 20 avril 2020

Consultation relative à l'avant-projet pour la mise en œuvre de l'iv. pa. 19.475 "Réduire le risque de l'utilisation de pesticides"

Madame,

Nous avons bien reçu votre courriel du 11 février dernier relatif au projet mentionné sous rubrique et vous remercions de nous consulter à ce propos.

De manière générale, la CVCI soutient l'objectif de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides. Cette volonté n'est contestée par personne et ce projet semble être une alternative crédible aux initiatives populaires "pour une Suisse sans pesticides de synthèse" et "pour une eau potable propre et une alimentation saine". Toutefois, nous partageons les craintes des milieux agricoles et des industries chimiques qui portent sur certains aspects de ce projet. En particulier, nous sommes également d'avis que la démarche de réduction des risques liés à l'utilisation des produits biocides et phytosanitaires devrait être conduite par l'administration fédérale et non par les interprofessions. Il incombe en effet aux autorités d'assurer le monitoring et la responsabilité des mesures, dans un souci de suivi optimal et global de l'utilisation des pesticides et biocides qui touchent différents domaines d'activités, publics comme privés. Il conviendra également d'obtenir des clarifications sur les méthodes de mesure et de contrôle à mettre en place. Pour le reste, et comme précisé ci-dessus, nous nous référons à la position des milieux agricoles et des industries chimiques.

En conclusion, moyennant des adaptations sur les points soulevés, nous pouvons souscrire à ce projet.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Antoine Müller
Responsable des dossiers politiques



Patrick Zurn
Responsable économique